A Calais, les migrants mineurs sont détectés uniquement au faciès

25/10/2016 à 21h33

Ce mardi, une partie des migrants qui se présentaient comme des mineurs isolés dans la "Jungle" de Calais ont été exclus de la fille d'attente pour rejoindre un centre d'accueil provisoire. MSF dénonce un "délit de faciès".

Le processus est illégal, selon Médecins sans frontières. L'ONG française a critiqué ce mardi le dispositif mis en place pour orienter les mineurs isolés de la "Jungle" de Calais, en plein démantèlement. "Les mineurs font la queue devant le sas, mais leur accès est conditionné à l'accord d'une seule personne, qui décide s'ils pourront ou non entrer" a déploré Frank Esnée, le chef de mission France pour MSF.
(…) L'Express